

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APEN

Le 7 mai 2008

Ouverture de la séance à 20h00

Les membres du comité : Valérie Mausner-Leger, Sylvie Gauthier, Nathalie Seutin, Sonia Pearmund, Nathalie Perez, Rodène Zingg, Gisèle Christe

Membre excusée : Marion Jansen

Invitée : Mme Mora, conseillère enfance/école

Dans la salle : 12 personnes

Accueil

Notre présidente, Valérie Mausner-Leger, souhaite la bienvenue à tous et à toutes et remercie chaleureusement les personnes présentes, moins nombreuses, cependant, que l'année précédente.

Présentation de Mme Mora sur le « développement du parascolaire à Nyon »

Madame Mora a une formation d'éducatrice spécialisée. Elle travaille au service des affaires sociales de Nyon en tant que conseillère enfance/école. Elle collabore avec les assistants sociaux, le SPJ, les psychologues, les infirmières scolaires, etc... Cependant ses interlocuteurs premiers sont les familles, les parents et leurs enfants (dans leur statut d'élève) qu'elle accompagne et qu'elle met en contact avec les autres acteurs sociaux.

Valérie Mausner-Léger demande à Mme Mora quel est le rôle du SPJ et de quelle manière il intervient et comment il fonctionne ? Il est difficile de répondre à ces questions, il faudrait les inviter à faire une présentation à notre prochaine AG !

Sylvie Gauthier aimerait savoir dans quelle mesure Mme Mora intervient lorsqu'un enfant est agressif en classe. Mme Mora intervient toujours avec l'autorisation des parents. Elle souligne que de plus en plus d'enfants ont des comportements qui déstabilisent.

Mme Mora nous informe d'un projet dont elle discute avec les doyens pour instaurer des « observateurs » dans les classes.

Mme Conchita Bally demande ce qu'il faut faire lorsque nous suspectons une maltraitance envers un enfant. Mme Mora nous informe qu'il faut s'adresser directement au SPJ ou au Juge de Paix. La loi stipule l'obligation de dénoncer les cas de maltraitance. Les signalements de maltraitance sont signés par la direction des écoles. Les parents « maltraitants » ont apparemment le droit de savoir qui les a dénoncé ! L'assistance trouve que les dénonciations devraient rester anonymes. Il faut cependant faire attention aux faux signalements.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2007

Le procès-verbal du 9 mai est lu par Sonia Pearmund et accepté à l'unanimité.

2. Rapport annuel du Comité

Le rapport est présenté par Valérie Mausner-Leger.

Le dossier du préau de l'école du Centre Ville transformé en parking lors d'enterrements notamment, soulève l'indignation de Mmes Conchita Bally et Dominique Leal.

Mme Bally souhaite voir des patrouilleurs aux abords des écoles. Sonia Pearmund et Nathalie Perez l'informe que les patrouilleurs sont prévus dès la rentrée 2009/2010.

3. Présentation des comptes 2007

Les membres cotisants ont augmenté de près de 30%. Les dépenses concernent principalement les cotisations reversées à l'APE Vaud ainsi que la publication de « La Récré ». Le bénéfice 2007 est de CHF 551,15.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes donnent décharge à la trésorière Nathalie Seutin, avec leurs félicitations pour la simplification de la tenue des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Présentation et approbation des statuts

Sylvie Gauthier présente les statuts modifiés. Ils sont approuvés à l'unanimité. En vertu de ces changements de statuts nos vérificateurs Bernadette Nelissen et Olivier Stalder seront réélus pour un an supplémentaire seulement.

6. Activités 2008

Valérie Mausner-Leger présente les activités prévues pour la rentrée notamment un pique-nique au Alléways en octobre, un cours d'autodéfense TATOUT et l'organisation d'une Corep à Nyon en novembre.

7. Budget et Cotisations 2008

Nathalie Seutin nous présente le budget 2008 qui est accepté à l'unanimité.

Les cotisations pour 2008 restent inchangées.

8. Démissions des membres du Comité et élection de nouveaux membres

Démissions : Isabelle Telley, Odile Rosselat et Ines Wolfisberg

Nouvelles membres : Rodène Zingg, Christine Schupach Ben Salah et Nicole Schoch

Valérie Mausner-Leger démissionne de la présidence et du comité pour raisons personnelles. Sylvie Gauthier se présente à la présidence.

Toutes les démissions et les élections ont été acceptées à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs de comptes

Bernadette Nelissen et Olivier Stalder se représentent pour une année. La réélection est acceptée à l'unanimité.

10. Propositions individuelles et divers

Valérie Mausner-Leger nous parle de sa démission et de sa fierté d'avoir contribué largement au redémarrage de l'APEN.

La séance a été levée à 21h30 et les discussions se sont terminées autour d'un verre.

Nyon, le 29 mai 2008/SP